

Lutter contre les remontées d'humidité



Les Mortiers

*Derrière les grandes idées,
il y a les Mortiers*

→ **Barrière à l'humidité
pour supports humides
ou exposés aux reprises
d'humidité**

LUTTER CONTRE LES R

La présence d'humidité dans les supports génère des désordres sur les sols



LES PRODUITS

Les industriels du SNMI ont développé des produits adaptés assurant la tenue du revêtement à l'usage, et soumis à Avis Technique. Les locaux concernés sont ceux du type établissements recevant du public (ERP), tels que hôpitaux, crèches, maisons de retraite, établissements scolaires, magasins, salles de sport

Ces produits s'utilisent:

> En neuf

Sur des supports base ciment tels que :

- dallage sur terre plein
- dalle portée
- plancher bac acier
- plancher intermédiaire nécessitant un recouvrement rapide, dont insuffisamment sec

> En rénovation

Sur des supports base ciment et sur un revêtement carrelé.

Les avantages des systèmes proposés :

> polyvalence

> facilité de mise en œuvre

> fiabilité

> Ils permettent de plus d'agir sur :

- La phase réalisation du chantier en réduisant les délais d'intervention entre les opérations de gros œuvre et les finitions
- Le choix des revêtements
- La destination des locaux en permettant l'installation de locaux habitables dans des locaux préalablement destinés à l'industrie

REMONTÉES D'HUMIDITÉ

recouverts de revêtements souples (PVC, linoléum, caoutchouc...) ou parquets

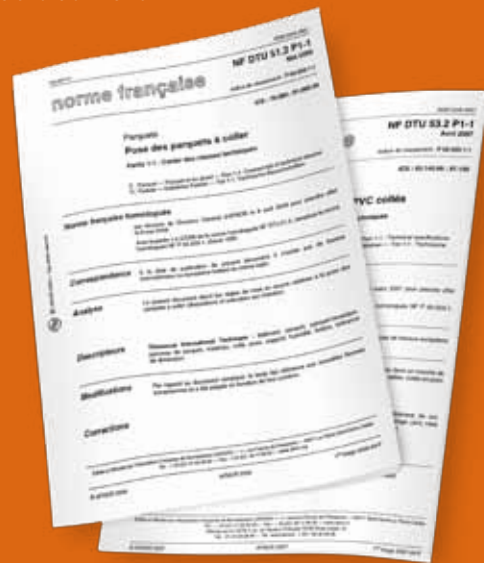
Les remontées d'humidité provoquent les pathologies suivantes :

- > **Formation de cloques sous revêtement souple**
- > **Déformation et soulèvement des parquets**
- > **Moisissures**

Les remontées d'humidité peuvent provenir de la présence de nappes phréatiques, rivières souterraines, de drainage insuffisant ou défectueux etc...

Les principaux textes réglementaires ont pris en compte ces pathologies. En effet le **DTU 53.2**, le CPT des ragréages N° 3634 (Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Travaux neufs), et le **DTU 51.2** recommandent des solutions de traitement et parmi celles-ci les systèmes de protection anti-remontée d'humidité, communément appelés « barrière anti-remontée d'humidité ».

Attention : ces procédés ne sont pas assimilables à des systèmes d'étanchéité ou de cuvelage



LA MISE EN ŒUVRE

L'efficacité du système bi-composant époxy et sable est liée au respect des différentes phases de mise en œuvre qui sont les suivantes :

1 Préparation des supports :

> **Les supports à base ciment** doivent être remis à nu par tout moyen mécanique approprié (sablage, grenailage, rabotage, ponçage), et ensuite nettoyés (par aspiration) afin d'obtenir une surface saine, propre et dure.

S'il y a présence de fissures et joint de fractionnement, le traitement se fera par injection de résine de même nature chimique, plus sablage de surface.

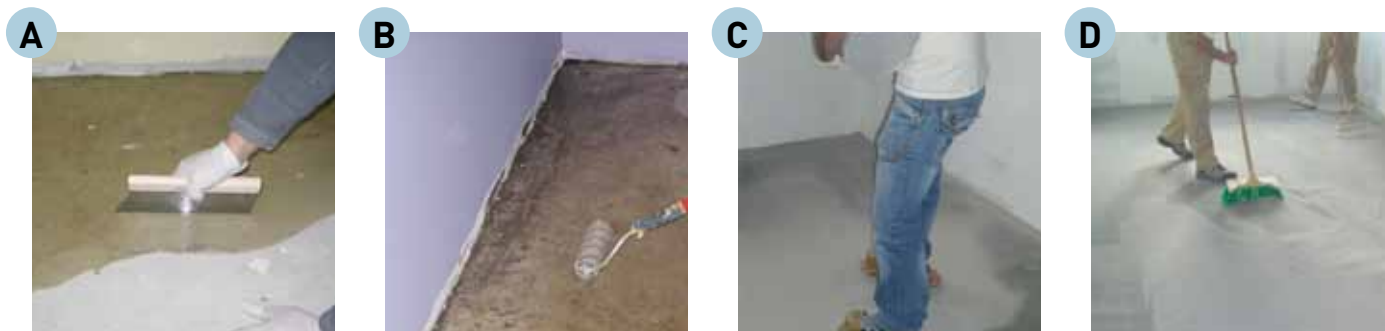
> **Les anciens revêtements carrelés** doivent être sondés afin de déterminer leur adhérence. Si l'adhérence est déficiente, il faudra éliminer le carrelage en place. Si le carrelage peut être conservé, alors procéder à un lessivage complet des surfaces à traiter, puis dépolir et dépolir soigneusement.

2 Préparation du mélange :

Verser le durcisseur dans la résine, puis malaxer à l'aide d'un malaxeur lent adapté (200 tours /mn au maximum) jusqu'à obtention d'un mélange homogène.

3 Application en deux couches :

- A La première couche est appliquée au rouleau ou à l'aide d'une spatule adaptée.
 - B Après polymérisation complète de cette couche, la deuxième couche est appliquée de la même façon,
 - C puis sablée à refus avec le sable sec de granulométrie adaptée
 - D Après durcissement de la résine, le sable en excès est éliminé par balayage, suivi d'une aspiration.
- *Rappel : pour les systèmes actuels, la consommation des deux couches se situe entre 700 à 800 gr/m²*



4 Recouvrement :

Le recouvrement pourra s'effectuer après polymérisation complète de la résine (24 à 48 heures en fonction de la température et de l'hygrométrie ambiante), et sera effectué avec un ragréage autolissant P3 ou P4S.

Après respect du temps de séchage du ragréage, le sol du local est prêt à recevoir le revêtement décoratif final.

- *Certains revêtements parquet ou carrelage peuvent être collés directement sur la résine sablée sous réserve de la planéité du support.*